

---

**Procès-verbal de  
l'Assemblée générale annuelle**  
tenue **le samedi 30 mai 2015**, de 11 h 15 à 13 h,  
à Montréal au Centre Saint-Pierre, salle 201 - 1212, rue Panet, Montréal  
et à Québec via Skype  
au Centre de production artistique et culturelle Alyne-LeBel, salle 111  
310, boul. Langelier, Québec

---

**Membres présents :**

Claude Accolas, Gabrielle Arseneault, Alexis Aubin-Marchand, Normand Blais, Geneviève Bournival, Linda Brunelle, Sébastien Dionne, Olivier Gaudet-Savard, Francis Hamel, Daphnée Lemieux-Boivin, Loïc Lacroix Hoy, Anouk Looten, Mathieu Marcil, Laurier Rajotte et Julie Vallée-Léger

Michel Beauchemin, directeur général, Viviane Morin, coordonnatrice des services aux membres et à la gestion des contrats, et Gilles Marsolais participent à l'assemblée.

---

**1. Ouverture de l'assemblée**

Le président de l'APASQ, Claude Accolas, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare l'assemblée ouverte à 9 h 20.

**2. Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée et d'élection**

Claude Accolas, appuyé par Laurier Rajotte, propose que Gilles Marsolais agisse à titre de président d'assemblée et d'élection.

**Adopté à l'unanimité**

Claude Accolas, appuyé par Laurier Rajotte, propose que Michel Beauchemin agisse à titre de secrétaire d'assemblée et d'élection.

**Adopté à l'unanimité**

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président d'assemblée donne lecture de l'ordre du jour.

Anouk Looten, appuyée par Laurier Rajotte propose l'adoption de l'ordre du jour.

**Adopté à l'unanimité**

**4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 31 mai 2014**

Le président d'assemblée demande à l'assemblée de ne pas procéder à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 31 mai 2014 dont les membres présents ont reçu copie avant l'assemblée. La demande est acceptée. Il demande ensuite si quelqu'un a des changements à proposer au procès-verbal. Aucun changement n'est demandé.

Claude Accolas, appuyé par Mathieu Marcil, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 31 mai 2014 tel qu'il a été déposé.

**Adopté à l'unanimité**

## 5. Rapport moral du président 2014-2015

Bonjour à tous,

Merci de vous être déplacés pour prendre des nouvelles de votre association.

Tout d'abord, j'aimerais dire quelques remerciements avant de passer aux choses sérieuses.

En premier lieu, merci aux membres du conseil d'administration qui donnent de leur temps de façon bénévole et qui participent aux discussions avec enthousiasme et dynamisme. Je tiens à souligner l'âge moyen de ce conseil qui doit tourner autour de 35 ans, ce qui est un signe de santé pour notre association.

En second lieu, j'aimerais dire un immense merci à Michel Beauchemin qui nous quittera dans les mois qui viennent. Par son dévouement et sa loyauté, il a su tout au long de ses six ans à la direction de l'APASQ défendre et soutenir les membres de notre association avec vigueur et détermination. Il a aussi administré de façon exemplaire les fonds de l'association et remis sur le droit chemin les finances de l'APASQ. Bonne chance Michel dans ta nouvelle vie. Je sais que tu vas nous manquer beaucoup.

Enfin, un gros merci et un gros MERDE à Viviane qui nous quitte pour quelques mois, question de mettre au monde un beau bébé en santé et ainsi réaliser un rêve chéri de longue date. Bonne chance dans ton nouveau rôle de mère. On a hâte de te retrouver bientôt, même si tu nous laisses entre bonnes mains.

Au cours de la dernière année, beaucoup de travail a été accompli.

Le C.A. s'est réuni à six reprises.

L'exposition Barbeau a été un succès sur toute la ligne et une publication papier sur l'œuvre de François Barbeau est en préparation.

Le Fonds Prévost-Bussières d'aide aux artistes dans le besoin a été créé avec l'aide de la Fondation des Artistes. Vous verrez plus tard dans la réunion les premiers résultats prometteurs de ce fonds.

Après plusieurs rencontres avec la Caisse de la culture, le C.A. a pris la décision de reconduire l'entente de gestion de la Caisse de sécurité des arts du spectacle (CSAS) avec la firme *Les services financiers Alain Vallières*, qui a reçu le mandat de vous convaincre de l'importance d'y ouvrir un compte, ce qui vous permettra de commencer à préparer votre retraite éventuelle si vous ne l'avez pas déjà fait.

Après plusieurs rencontres avec les concepteurs concernés, les propositions d'ententes pour l'intégration des quatre nouveaux métiers ont été rédigées et adoptées en vue des prochaines négociations avec les différentes associations de producteurs.

Après une année d'essai, le C.A., en accord avec la personne responsable de Québec, a pris la décision de mettre fin au poste d'adjointe à la direction à Québec. Il n'y avait pas suffisamment de travail pour justifier ce poste pour le moment.

Un membre du C.A. siège sur le *Conseil québécois des événements écoresponsables*, une initiative du *Réseau des femmes en environnement* et fait partie du comité d'accréditation scène écoresponsable.

L'APASQ participe au projet d'autodafé de Raymond Marius Boucher qui devrait déboucher sur une présentation à la Quadriennale de Prague 2015.

Tout au cours de l'année, des rencontres ont eu lieu avec plusieurs associations de producteurs en vue des négociations de nouvelles ententes collectives. La plupart des griefs en suspens ont été réglés à la satisfaction des parties.

En somme, l'APASQ fonctionne bien et est présente dans son milieu.

Il y a cependant un bémol à tout ça.

Le manque de participation des membres à la vie de l'association. Ce manque de participation met en péril la survie même de l'association par manque flagrant de démocratie. L'exemple concret de ce manque de participation a été le résultat d'un vote tenu lors de l'Assemblée spéciale sectorielle du 18 avril dernier, au cours de laquelle moins de 3 % des membres de l'association ont voté sur l'impulsion du moment une résolution qui allait à l'encontre même de tout ce qui est défendu par l'APASQ depuis 30 ans. C'est votre association et elle sera ce que vous désirez qu'elle soit. Forte ou faible, c'est à vous de décider.

Par respect pour les administrateurs, les bénévoles, qui siègent sur les tables de négociation, et tous ceux qui donnent du temps pour cette association, soyez présents.

Merci à tous,  
Claude Accolas  
Président

## 6. Rapport d'activités 2014-2015

Cinq lignes directrices ont servi de guide à nos actions au cours de la dernière année, lignes directrices qui demeurent les mêmes, année après année.

1. La défense des intérêts socioéconomiques des artistes
2. La promotion des arts de la scène québécois
3. Le renforcement de la gouvernance de l'association
4. Le maintien d'une saine gestion financière de l'association
5. L'amélioration des outils d'information et de mobilisation des membres et des artistes représentés

### 1. La défense des intérêts socioéconomiques des artistes

La réalisation de cet objectif a demandé l'exécution de six types de tâches.

- *La gestion des ententes collectives*
- *La poursuite des efforts entrepris pour obtenir la reconnaissance de l'APASQ comme association représentative des concepteurs d'accessoires, de marionnettes, de coiffures et de maquillages*
- *La renégociation des ententes collectives en vigueur*
- *L'offre annuelle d'un programme d'activités de formation continue*
- *La création du Fonds Prévost-Bussières*
- *La réalisation d'un ensemble d'activités de représentation*

#### *La gestion des ententes collectives*

La gestion des ententes collectives accapare bon an mal an 75 % des énergies de la petite équipe de l'association composée de Viviane Morin, Katia Chénier et Michel Beauchemin. Pendant la saison 2014-2015, nous avons émis jusqu'à maintenant 383 contrats, comparativement à 400 pendant la saison 2013-2014, à 458 pendant la saison 2012-2013 et à 507 pendant la saison 2011-2012.

Compagnies de théâtre	Saison 2014-2015 1 <sup>er</sup> septembre au 30 mai	Saison 2013-2014 1 <sup>er</sup> septembre au 31 août	Saison 2012-2013 1 <sup>er</sup> septembre au 31 août	Saison 2011-2012 1 <sup>er</sup> septembre au 31 août
ACT	155	164	205	240
ADISQ	20	18	22	18
APTP	28	32	33	35
PACT	38	43	31	41
TAI	74	87	90	106
TUEJ	38	28	57	47
Autres	30	28	20	20
<b>Total</b>	<b>383</b>	<b>400</b>	<b>458</b>	<b>507</b>

<b>Nombre de productions</b>	<b>135</b>	<b>159</b>	<b>188</b>	<b>204</b>
------------------------------	------------	------------	------------	------------

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Nous faisons face, depuis quatre ans, à une baisse constante du nombre de productions recensées et, par conséquent, du nombre de contrats émis, ce qui n'est pas sans effet sur la rémunération globale de nos membres.

Précisons que ces nouveaux contrats sont souvent accordés à des concepteurs débutants ou plus jeunes, ce qui laisse de nombreux concepteurs plus âgés sur la touche. Deux explications à ce phénomène.

- Les concepteurs moins expérimentés commandent des cachets moins élevés.
- Le renouvellement des postes de direction artistique dans de nombreuses compagnies fait en sorte que les nouveaux responsables, plus jeunes, ont tendance à s'entourer de créateurs de leur génération.

Tel qu'annoncé lors de l'AGA de mai 2014, nous avons établi un portrait de la rémunération des concepteurs pour les saisons théâtrales 2008-2009 à 2012-2013, années pour lesquelles nous disposons de données complètes. Ce portrait a été produit par Étienne Lévesque, responsable de la recherche au Conseil québécois du théâtre, en collaboration avec Viviane Morin.

Hormis quelques exceptions, il ressort des données étudiées que la rémunération des personnes conceptrices n'a pas connu de changements majeurs au cours des cinq dernières années, soit ni augmentation ni diminution significatives. Comme l'indique Étienne Lévesque dans son rapport, il importe cependant de souligner que des échantillons de très petite taille ont été analysés, puisqu'a été comparé le niveau de rémunération des personnes conceptrices par association de producteurs et par type de production. Le nombre de contrats examinés était généralement inférieur à 10, à l'exception de l'ACT et de TAI.

### **Perspectives pour l'année 2015-2016**

*Le travail d'émission et d'administration des contrats demeurera notre tâche principale l'an prochain. Nous continuerons à suivre l'évolution du nombre de contrats émis de façon à mesurer l'impact des conditions économiques difficiles que le Québec connaît actuellement sur les perspectives de travail et les revenus des artistes que nous représentons. Nous compléterons également le portrait de la rémunération des concepteurs pour la saison théâtrale 2013-2014.*

### ***La poursuite des efforts entrepris pour obtenir la reconnaissance de l'APASQ comme association représentative des concepteurs d'accessoires, de marionnettes, de coiffures et de maquillages***

Comme nous l'avons mentionné l'an dernier, la *Commission des relations du travail* (CRT) nous a enfin accordé le 16 août 2013 notre reconnaissance comme association représentative des personnes conceptrices d'accessoires, de marionnettes, de maquillages et de coiffures. Cela nous a permis de réunir les conditions nécessaires pour entreprendre la renégociation de nos différentes ententes collectives afin d'y prévoir les conditions de rémunération de ce nouveau quartet de concepteurs.

Nous avons tout au long de l'année rencontré ou parlé à de nombreuses personnes conceptrices actives dans ces domaines pour déterminer avec elles les cachets minimums à prévoir dans nos ententes. Plus ardu que prévu, ce travail s'est étalé sur toute l'année. Il nous a permis de faire adopter par nos membres de nouvelles bases tarifaires et de nouvelles grilles de rémunération lors d'une assemblée sectorielle spéciale, tenue le 18 avril 2015, et d'une assemblée extraordinaire, tenue le 30 mai 2015.

### ***La renégociation des ententes collectives en vigueur***

Nous avons envoyés des avis de négociation à TAI et à l'ACT en juin 2014. La renégociation de ces deux ententes a été entamée dès l'automne 2014. Ces négociations n'ont pas permis toutefois de conclure de nouvelles ententes, le temps mis à définir nos nouvelles grilles de cachet ayant considérablement ralenti le rythme des négociations comme nous venons de le voir.

### **Perspectives pour l'année 2015-2016**

*Nous prévoyons arriver à des ententes avec TAI et l'ACT dès l'automne prochain, ce qui nécessitera la tenue d'une assemblée sectorielle spéciale pour en permettre l'adoption.*

*L'arrivée prochaine d'une nouvelle direction générale et le congé de maternité de la responsable de la gestion des contrats, très impliquée dans la renégociation des ententes collectives, ne permettent pas à ce moment-ci de déterminer les autres ententes collectives qui pourront être renégociées l'an prochain et d'établir un calendrier pour ce faire. Il appartiendra au conseil d'administration et à la nouvelle direction générale de le faire au cours de la prochaine année.*

### ***L'offre annuelle d'un programme d'activités de formation continue***

Le programme d'activité de formation continue comportait cinq activités cette année, dont quatre à Montréal et une à Québec. Le nombre total de places offertes dans l'ensemble de ces activités était de 60.

#### ***Activités prévues à Montréal***

1. SketchUp niveau avancé (qui prévoyait deux groupes de 10 participants)
2. Atelier de création de maquillages de scène
3. Le concepteur et la gestion : La fiscalité
4. Les contrats et l'amélioration des conditions économiques des créateurs par la négociation individuelle

#### ***Activité prévue à Québec***

5. Les contrats et l'amélioration des conditions économiques des créateurs par la négociation individuelle

22 membres seulement ont participé à trois de ces activités : *SketchUp niveau avancé*, et *Le concepteur et la gestion : La fiscalité* à Montréal et *Les contrats et l'amélioration des conditions économiques des créateurs par la négociation individuelle* à Québec.

Faute d'un nombre suffisant de participants, nous avons dû en effet annuler deux activités - *Atelier de création de maquillages de scène* et *Les contrats et l'amélioration des conditions économiques des créateurs par la négociation individuelle* - ainsi qu'un des deux groupes prévus dans l'activité *SketchUp niveau avancé*..

Cette faible participation de nos membres montréalais est préoccupante car elle se répète en s'aggravant depuis plusieurs années. On peut l'expliquer de trois façons.

- Une trop grande rigidité de notre offre de formation dont les horaires ne cadrent pas souvent avec les engagements de nos membres, ce qui cause des conflits d'horaire qui amènent certains participants à se désinscrire à la dernière minute.
- Une organisation de la formation qui ne tient pas compte de l'émergence de nouvelles formes d'activités faisant appel aux technologies de l'information et de la communication.
- Une certaine démobilitation des artistes aux prises avec des conditions d'existence difficiles.

Mentionnons que notre association se penche sur ce problème de faible participation dans le cadre de deux comités dont elle est membre, le *Comité de formation continue du CQT* et *Le groupe des cinq* qui regroupent l'AQAD, l'APASQ, la SARTEC, la SPACQ et l'UNEQ, ce qui devrait à terme permettre de trouver des correctifs

### ***Perspectives pour l'année 2015-2016***

*Nous prévoyons offrir l'an prochain cinq activités dont trois à Montréal, qui pourront accueillir 30 participants, et deux à Québec, qui pourront accueillir 20 participants, pour un total de 50.*

#### ***Activités prévues à Montréal***

1. *Console Martin 1*
2. *Système centralisateur de show control MEDIALON*
3. *Parrainage de jeune concepteur*

#### ***Activités prévues à Québec***

4. *L'ABC du costumier : couture, réparations et entretien*
5. *Les contrats et l'amélioration des conditions économiques des créateurs par la négociation individuelle*

*Parallèlement à cette offre d'activités, l'association poursuivra, en collaboration avec les autres associations membres du Groupe des 5, la réflexion entreprise pour trouver des sources de financement supplémentaires qui pourraient permettre d'augmenter l'autofinancement de nos activités de formation.*

*Nous avons soumis à Compétence culture, dans le cadre de l'Initiative numérique du Gouvernement du Québec, un projet de mise à niveau de notre site Web afin d'y implanter une « zone membre » qui présentera des contenus informatifs, des forums de discussion autour de problématiques propres au métier de concepteur des arts de la scène ainsi que des séances de clavardage avec nos experts-conseils. Par ailleurs, l'implantation d'un mode obligatoire d'inscription et de paiement en ligne directement sur le site de l'APASQ, via PayPal, permettra de régler en partie le problème du maintien de nos inscriptions et des annulations de dernière minute, tout en éliminant les délais imposés par l'envoi de formulaires et de chèques par la poste traditionnelle.*

*Ces changements s'inscrivent dans les objectifs de l'Agenda 21- Chantier culture, en particulier l'objectif 14 qui vise à faciliter l'adaptation du secteur des arts et des lettres [...] à Internet et à la nouvelle réalité numérique. Ils permettront aux participants d'explorer de nouvelles pratiques en matière de formation continue.*

*Enfin, nous inspirant du travail fait par l'UNEQ, nous avons sollicité la contribution de Compétence Culture pour la publication numérique de quatre guides d'information sur divers aspects de la gestion de carrière du métier de concepteur, selon deux principaux volets soient : le volet contractuel et le volet promotionnel. Le montant demandé est de 4 000 \$, ce qui correspond aux coûts estimés pour la rémunération des consultants-experts qui rédigeront les documents (de 10 à 15 pages chacun).*

*Découlant en partie du contenu de certains ateliers ayant déjà été présentés, ces guides ne chercheront pas à remplacer les formations qui les ont inspirés. Ils viseront plutôt à répondre aux questions fréquemment posées par les membres sur des sujets spécifiques en leur offrant la possibilité d'avoir à leur disposition une documentation sur les principaux aspects du métier de concepteur pour les arts de la scène et de pouvoir s'y référer en tout temps et en toute autonomie.*

### **La création du Fonds Prévost-Bussières**

Lancé officiellement le 28 janvier 2014, le Fonds Prévost-Bussières a obtenu son certificat de constitution de Corporations Canada le 7 juillet 2014. Cela nous a permis de mettre en branle une première levée de fonds en faisant appel à la générosité de nos membres lors du renouvellement des adhésions en janvier dernier. Nous avons également participé à plusieurs coups de chapeau, organisés par la *Fondation des artistes*, au TNM et chez Jean-Duceppe en mars à Montréal et à La Bordée et Théâtre du Trident en mai à Québec.

Cela nous a permis de recueillir jusqu'à maintenant une somme de 4 035,92 \$.

2 245 \$ en dons de nos membres, dont un don de 2 000 \$

1 790,92 \$ en dons du public lors des coups de chapeau

Mentionnons enfin que nous aurons l'occasion de participer à d'autres coups de chapeau cet été dans le cadre du festival *Juste pour rire*.

### **Perspectives pour l'année 2015-2016**

*Comme nous le disions l'année dernière, créer un fonds est une chose. Recueillir des dons pour lui permettre de jouer son rôle en est une autre. Il faudra donc l'an prochain organiser à nouveau une campagne de financement et collaborer avec la Fondation des artistes et l'UDA dans l'activité **Coups de chapeau**.*

### **La réalisation d'un ensemble d'activités de représentation**

L'APASQ s'est impliquée à nouveau dans les organismes suivants au cours de la dernière année : le *DAMIC*, *Culture Montréal*, le *Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC)*, devenu *Compétence Culture*, le *Conseil québécois des événements écoresponsables*, une initiative du *Réseau des femmes en environnement* et la *Société de développement du musée des arts du spectacle vivant (SDMASV)*. Nous avons continué également à assister aux bureaux fédéraux de la *Fédération nationale des communications de la CSN* dont nous sommes membre.

## **Perspectives pour l'année 2015-2016**

*Nous continuerons à participer aux activités des organismes mentionnés précédemment.*

### **2. La promotion des arts de la scène québécois**

Le travail de promotion des arts de la scène a pris trois formes cette année.

- La présentation de l'exposition *François Barbeau, concepteur de costumes*
- La poursuite du développement de l'*Entrepôt numérique d'œuvres artistiques contemporaines* (ENOAC)
- L'organisation par Raymond Marius Boucher de l'événement **Autodafé – Traces – Burning** en collaboration avec l'APASQ et la Fondation Jean-Paul Mousseau

Toutefois, nous avons dû renoncer à organiser le colloque *Les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service des arts de la scène : rêve et réalité* faute de ressources humaines et matérielles suffisantes.

#### ***La présentation de l'exposition François Barbeau, concepteur de costumes***

Inaugurée le mercredi 21 mai 2014, l'exposition *François Barbeau, créateur de costumes* a pris fin le 7 décembre 2014.

Elle a réussi selon tous à remplir les objectifs visés soit :

- Mettre de l'avant le travail d'un artiste exceptionnel dont l'immense carrière et l'influence ont été fondamentales pour le patrimoine culturel de Montréal.
- Faire connaître au grand public une facette moins connue de l'univers des arts de la scène.
- Faire connaître au grand public une des rares collections d'esquisses de costumes, la Collection Marjorie et Gerald Bronfman de l'U de M qui continue de s'enrichir et dont la dernière mise en valeur remonte à 10 ans.

Plus de trois mille six cent personnes ont visité l'exposition, les visites commentées organisées par le Centre d'exposition ayant de leur côté attiré 839 personnes. Comme l'a souligné madame Myriam Barriault, assistante aux communications au Centre d'exposition de l'Université de Montréal, ce nombre de visiteurs a été non seulement « au-delà des attentes, mais aussi une fréquentation supérieure à la fréquentation annuelle des saisons passées. Donc, un grand succès. »

Mentionnons également que la couverture obtenue dans les médias a été exceptionnelle pour ce genre d'événement. Et, fait non négligeable, l'exposition a reçu une excellente appréciation de la critique.

#### ***La poursuite du développement de l'Entrepôt numérique d'œuvres artistiques contemporaines (ENOAC)***

Autre projet poursuivi en 2014-2015 : le développement de l'*Entrepôt numérique d'œuvres artistiques contemporaines* (ENOAC). Guichet unique qui réunira d'ici quelques années un corpus significatif de la création artistique contemporaine québécoise en arts visuels, en arts de la scène, en illustration et en métiers d'art, l'ENOAC a pour mission de conserver les images des œuvres en version numérique dans un lieu virtuel sécuritaire et un centre d'archives de la documentation relative aux démarches des créateurs professionnels.

Projet commun de l'APASQ, du Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV), du Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) et d'Illustration Québec (IQ) en lien avec Copibec, l'ENOAC a obtenu un soutien de 95 000 \$ du Conseil des arts et des lettres du Québec pour les deux premières phases du projet, dans le cadre du programme *Plateformes et réseaux numériques*.

#### ***L'organisation par Raymond Marius Boucher de l'événement Autodafé – Traces – Burning en collaboration avec l'APASQ et la Fondation Jean-Paul Mousseau***

Dans son mémoire-crédit préparé dans le cadre de la maîtrise en théâtre de l'UQÀM, Raymond Marius Boucher présentera, demain le 31 mai, l'installation-performance **Autodafé – Traces – Burning**, organisée en collaboration avec l'APASQ et la Fondation Jean-Paul Mousseau.

Lors de cette exposition-installation, intitulée **Autodafé – Traces – Burning**, une vingtaine de maquettes de décor de théâtre seront brûlées, geste provocateur qui se veut un plaidoyer pour la préservation de la mémoire des

créations scénographiques québécoises. L'image saisissante de la destruction d'archives par le feu mettra en relief la précarité de ce patrimoine et l'invisibilité du travail qui rend possible cette création.

Cette manifestation sera ponctuée par la parole de différents intervenants qui viendront dire leur attachement à la mémoire scénographique. L'événement *Autodafé – Traces – Burning* constitue l'acte inaugural d'un projet qui doit aboutir à la création d'un guide à l'intention des scénographes facilitant la préservation des processus scénographiques.

**Mario Bouchard**, Michel Catudal, Ève-Catherine Champoux, Philippe Cousineau, Marie-Claude Pion, Myriam Poirier, Eric Mongerson, les étudiants(es) en scénographie de l'École de Théâtre de St-Hyacinthe et de l'Université Concordia sont aux nombres des intervenants.

La Fondation Jean-Paul Mousseau, l'APASQ, les Productions Yves Nicol, Atypik et le Conseil des Arts du Canada, qui nous a accordé une subvention de 20 000 \$, soutiennent le projet.

Les suites de l'exposition-installation, une vidéo produite par Bobby Breton (Atypik) et les cendres des maquettes brûlées, seront présentées à la Quadriennale de Prague de juin 2015, où elles représenteront le Québec.

### ***Perspectives pour l'année 2015-2016***

*La poursuite du développement de l'ENOAC en collaboration avec le RAAV, le CMAQ et Illustration Québec sera l'élément central de notre travail dans ce secteur. Cela constituera toutefois un défi de taille pour notre association. Car, il faut l'avouer, nous avons de la difficulté à convaincre nos membres de déposer leurs œuvres dans cette banque d'images. Nous manquons pour ce faire de ressources humaines en mesure de les soutenir dans le travail d'inventaire et de numérisation de leurs œuvres. Il faut espérer que l'ENOAC obtiendra la subvention de 100 000 \$ demandée au CALQ dans le cadre de l'Initiative numérique du Gouvernement du Québec, dont une partie permettrait l'engagement de personnes-ressources assignées à cette tâche.*

*Autre projet prévu : la publication d'un livre ou d'une monographie consacré à l'œuvre de François Barbeau, pour laquelle nous disposons déjà d'une somme de plus de 15 000 \$, recueillie dans le cadre de la vente du coffret-souvenir François Barbeau produit en marge de l'exposition **François Barbeau, concepteur de costumes.***

### **3. Le renforcement de la gouvernance de l'association**

Nous avons entrepris ce printemps de réorganiser la gestion Caisse de sécurité des arts du spectacle (CSAS) de façon à amener tous nos membres à se prévaloir des avantages qu'elle procure. Car plusieurs d'entre eux négligent d'y ouvrir un compte, perdant ainsi souvent ainsi des sommes considérables.

### ***Perspectives pour l'année 2015-2016***

*Il s'agira donc cette année de compléter cette réorganisation.*

### **4. Le maintien d'une saine gestion financière de l'association**

Le respect du plan de redressement financier que nous avons conclu avec le CALQ a été encore cette année notre principale préoccupation. Cela nous a permis de réaliser un nouveau surplus de 14 651 \$ et ainsi de réduire notre déficit cumulé qui est maintenant de 44 807 \$ comparativement 61 444 \$ l'année dernière.

### ***Perspectives pour l'année 2015-2016***

*L'année 2015-2016 apportera des changements importants dans la gestion de l'association.*

*La coordonnatrice des services aux membres, qui est également responsable de la gestion des ententes collectives, prendra en mai prochain un congé de maternité de 12 mois. Elle sera remplacée temporairement par une employée ayant une moins bonne connaissance de nos ententes collectives et services.*

*Le directeur général en poste depuis le mois d'août 2009 prendra sa retraite au plus tard l'automne prochain. Il devra être remplacé d'ici le printemps de façon à permettre une transition harmonieuse.*

*Ces changements sur le plan administratif occasionneront des coûts de transition (engagement d'un conseiller en gestion de personnel, salaires supplémentaires pour permettre une intégration harmonieuse des nouveaux employés, etc.), dépenses qui rendront difficile la réalisation du surplus budgétaire 10 002 \$ prévu l'an prochain dans notre plan de redressement, si nous n'obtenons pas une hausse de notre subvention de fonctionnement.*

*Mentionnons enfin que le plan de redressement financier soumis au Conseil constitue de plus en plus un carcan qui nous empêche de prendre quelque initiative que ce soit qui comporte des incidences financières le moins importantes. Pour cette raison, nous avons rencontré les responsables de notre dossier au CALQ pour en discuter de façon à obtenir des assouplissements dans son application. Une histoire à suivre.*

#### **5. L'amélioration des outils d'information et de mobilisation des membres et des artistes représentés**

La mise à niveau de notre site Web entreprise tant bien que mal cette année sera continuée. Il faut espérer que nous obtiendrons l'aide financière demandée pour ce faire à *Compétence Culture* tel que mentionné précédemment.

#### **7. États financiers 2014-2015 de l'APASQ**

Michel Beauchemin présente les états financiers au 31 mars 2015. Ceux-ci ont été préparés comme l'année dernière par monsieur Éric Massé de la firme Séguin Haché. Celui-ci y mentionne « qu'au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes dans tous leurs aspects significatifs, aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. »

Une gestion serrée des activités l'association a permis de générer un surplus d'opération de 14 651 \$ cette année, comparativement à un surplus de 8 692 \$ l'an dernier. Nous avons pu ainsi réduire notre déficit cumulé à 39 529 \$, si nous tenons compte des dépenses d'immobilisation entraînées par notre déménagement dans nos nouveaux locaux, ou à 44 807 \$, si nous n'en tenons pas compte comme le fait le CALQ. Ce faisant, nous avons respecté de manière plus que satisfaisante le plan de redressement financier soumis au CALQ en janvier 2013.

Il est proposé par Sébastien Dionne, appuyé par Normand Blais, d'adopter les états financiers tels qu'ils ont été déposés.

**Adopté à l'unanimité**

#### **8. États financiers 2014-2015 de la Fondation Jean-Paul Mousseau**

Michel Beauchemin présente les états financiers de la Fondation au 31 mars 2015. Ceux-ci ont été préparés comme l'année dernière par monsieur Éric Massé de la firme Séguin Haché. La Fondation termine son exercice financier avec un surplus de 29 699 \$, dont une encaisse de 17 949 \$, des comptes clients de 2 000 \$ et un stock de maquettes de François Barbeau évalué à 9 750 \$.

Le surplus monétaire est le résultat de la vente d'un *coffret souvenir François Barbeau*, vente dont les revenus nets permettront la réalisation d'une publication sur l'œuvre de François Barbeau en 2015-2016.

Il est proposé par Gabrielle Arseneault, appuyé par Normand Blais, d'adopter les états financiers tels qu'ils ont été déposés.

**Adopté à l'unanimité**

#### **9. Présentation des prévisions budgétaires 2015-2016.**

Michel Beauchemin présente les prévisions budgétaires 2015-2016 de l'association. Elles reprennent en général celles de l'an dernier à un ajout près : des coûts de transition évalués à environ 10 000 \$ qu'entraîneront le remplacement de la coordonnatrice des services aux membres présentement en congé de maternité pour un an, et le remplacement du directeur général qui prendra sa retraite le 27 août prochain.

Il sera donc impossible de générer un excédent significatif l'an prochain, ce dont le CALQ a été informé.

## **10. Rapport d'activités du Fonds Prévost-Bussières et états financiers**

Comme cela a été mentionné précédemment, l'obtention du certificat de constitution du Fonds de Corporations Canada le 7 juillet 2014 dernier nous a permis de mettre en branle une première levée de fonds en faisant appel à la générosité de nos membres et en participant à plusieurs coups de chapeau organisés par la *Fondation des artistes*. Cela nous a permis de recueillir jusqu'à maintenant une somme de 4 035,92 \$.

Michel Beauchemin dépose deux propositions du conseil d'administration dont l'adoption est nécessaire pour la préparation du rapport d'activités à soumettre à l'Agence du revenu du Canada en juillet prochain

### **Proposition 1**

**Il est proposé par le conseil d'administration de reconduire Claude Accolas, Anouk Looten, Sébastien Dionne et Michel Beauchemin dans leur fonction d'administrateurs et d'administratrice du Fonds Prévost-Bussières pour l'année 2015-2016.**

**Adopté à l'unanimité**

### **Proposition 2**

**Il est proposé par le conseil d'administration d'adopter le bilan et les états financiers du Fonds Prévost-Bussières tels qu'ils ont été déposés.**

**Adopté à l'unanimité**

## **11. Élection de trois administrateurs**

Trois postes d'administrateur sont à pourvoir. Le président d'élection, Gilles Marsolais, procède à l'appel des candidatures.

Les candidatures des membres suivants sont proposées :

*Anouk Looten*

*Mathieu Marcil*

*Alexis Aubin-Marchand*

*Normand Blais*

*Francis Farley*

Alexis Aubin-Marchand et Francis Farley refusent d'être mis en candidature.

Trois postes d'administrateurs étant à pourvoir, les trois personnes restantes sont proclamées élues par acclamation.

## **12. Divers**

Le président de l'association, Claude Accolas, rappelle que Michel Beauchemin quittera ses fonctions de directeur général à la fin de l'été. Il demande à l'assemblée à l'assemblée d'adopter une motion de remerciement pour le remercier des efforts qu'il a déployés au cours des six dernières années.

La motion est adoptée à l'unanimité.

## **13. Levée de l'assemblée générale annuelle**

Il est proposé par Anouk Looten, appuyée par Laurier Rajotte, de lever l'assemblée à 12 h 46.

Le Président

la Secrétaire :